



Communiqué de presse audio

Client : Affaires autochtones et Développement du Nord Canada

Titre : Soyez au chaud et en sécurité cet hiver

Date : Le 17 octobre 2014

Date de lancement : 17 novembre 2014

Texte du journaliste :

Dès l'arrivée de la saison froide, les Canadiens sont nombreux à apprécier l'ambiance et la chaleur créées par une chaufferette, un foyer ou un poêle à bois. Cependant, ces appareils, s'ils sont mal utilisés, représentent un sérieux risque d'incendie. L'Association des pompiers autochtones du Canada recommande de ne pas déposer d'articles inflammables à une distance de moins d'un mètre des appareils de chauffage électrique ou au bois.

Le lieutenant Rodrigue Caplette, de la Brigade incendie de Kahnawake et l'Association des pompiers autochtones du Canada, indique que la fréquence des incendies dans les maisons augmente en hiver et qu'il faut toujours être prudent lorsqu'on utilise des appareils de chauffage.

Suggestion de citation :

La prévention peut s'avérer très efficace pour assurer la sécurité de votre famille durant la période des Fêtes de même que tout au long de l'année. Veillez à installer des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone dans votre résidence et à vérifier les piles tous les mois. Et n'oubliez pas de dégager l'espace entourant les sources de chaleur.

Texte du journaliste :

Pour obtenir d'autres conseils sur la sécurité en matière de chauffage intérieur, visitez le site Web de l'Association des pompiers autochtones du Canada, à afac-acpi.ca.